



## Nos priorités pouvoir d'achat salaires, retraites...

Notre Assemblée Générale des Syndicats affiliés à l'Union Départementale FO 94 s'est tenu début décembre et cela a été l'occasion d'écouter les préoccupations des syndicats, leurs revendications, leurs positions, leurs activités et actions ...

Une dizaine d'intervenants privés ou publics ont pris la parole tant sur les thèmes de la protection sociale, du service public, des salaires avec la mobilisation SANOFI, l'Education nationale avec l'accueil des enfants handicapés et la problématique des AESH, les récentes élections fonction publique, la syndicalisation et le développement de notre Organisation,, la santé... et un dossier récurrent les retraites.

Une résolution adoptée à l'unanimité a ponctué nos travaux et tracé notre feuille de route pour les mois à venir notamment la riposte à une réforme gouvernementale des retraites.

Et de retenir et souligner la pseudo concertation, plutôt une discussion et un échange initiés par le gouvernement BORNE en nov/déc 2022 avec trois cycles, l'emploi des seniors et la prévention de l'usure professionnelle, l'équité et la justice sociale, l'équilibre du système retraites...

Présument le résultat et redoutant la finalité, notre Organisation syndicale y a cependant participé tout en réaffirmant ses positions et revendications, bien que déjà la presse et les médias, les politiques mettaient en avant le recul à 65 ans entre autres.

FO a développé ce 8 décembre dernier lors du 3<sup>ème</sup> cycle dédié à « l'équilibre » du système de retraite son opposition à tout recul de l'âge. Reconnaisant que l'âge de sortie de l'emploi n'est pas le même que celui de l'âge de départ à la retraite, le gouvernement considère que l'urgence est de combler le déficit présenté par le COR (conseil d'orientation des retraites).

Les leviers pour y parvenir seraient la réduction du taux de chômage, la réduction du taux d'inactivité avant la retraite (maintien en emploi des seniors/prévention de l'usure professionnelle) et le décalage de l'âge de départ.

Notre Organisation a rappelé sa lecture du rapport du COR : excédent de 900 millions d'euros en 2021 portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement après 2023, il reviendrait à l'équilibre après 2030. FO est résolument opposée à tout report de l'âge de départ à la retraite !

L'annonce officielle du projet prévu mi décembre est reporté à la mi janvier mais d'ores et déjà, notre Organisation sera très vigilante et marquera le terrain sur les 3 points : pas de recul de l'âge de départ en retraite, pas d'allongement de la durée de cotisation, maintien des régimes spéciaux dont le Code des pensions civils et militaires.

Les syndicats et militants réunis ce 12 décembre sont déterminés et se mobiliseront si d'aventure ce gouvernement Macron/Borne osait aggraver nos retraites et notre système par répartition.

Le second dossier développé lors de l'assemblée est et restera le pouvoir d'achat et la revalorisation des salaires, dans ce contexte de crise énergétique, d'inflation de près de 6.5% attendu, liés à la crise ukrainienne.

Les entreprises dont celles cotés au CAC40 réalisent des bénéfices sans précédent, comme l'a montré le conflit des raffineries. En 2022, ces mêmes entreprises (Total Energies, LVMH, SANOFI, BNP Paribas, Stellantis, AXA, Crédit Agricole...) ont rendus à leurs actionnaires 80.1 milliards d'euros dont 23.7 milliards sous forme de rachats d'actions soit un niveau le plus haut jamais enregistré depuis 2003. Les dividendes versés atteignent 56.5 milliards euros contre 45.6 Mds € en 2021 et 28.6 Mds€ en 2020 ...preuve en est que de l'argent il y en a.

Une autre redistribution des richesses est une nécessité économique et sociale où les travailleurs attendent une augmentation de leurs salaires à joindre bien souvent les deux bouts en fin de mois et «remplir leur frigo» comme le met en avant notre Secrétaire Général F. Souillot.

Nul doute que la nouvelle année 2023 sera fertile en revendications, voire mobilisations pour la défense de nos acquis sociaux, comme de nos droits matériels et moraux, individuels et collectifs.

Résister, revendiquer et reconquérir seront nos maîtres mots.

Nos conseillers prud'hommes renouvelés dans leur nouvelle mandature 2023/2025 auront à coeur de défendre les intérêts des justiciables et les salariés qui saisiront les conseils de Créteil ou Villeneuve St Georges.

Les récentes élections de la fonction publique du 8 décembre ont marqué une progression FO au niveau départemental, tels l'éducation nationale, les finances publiques, l'hôpital public...et nos représentants du personnel agiront en ce sens...

A des fins de parvenir au développement et au renforcement syndical, l'Union Départementale FO 94 organisera par ailleurs son 12<sup>ème</sup> congrès en 2023 avec un renouvellement de l'équipe et une nouvelle résolution générale réactualisant celle du 27 juin 2019.

Bonnes fêtes de fin d'année et très bonne année 2023

Marc BONNET  
Secrétaire Général-20 décembre 2022